



PRÉVENTION, PROMOTION EN SANTÉ, ÉDUCATION POUR LA SANTÉ : DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

JOURNÉE RÉGIONALE - FRANCE ASSOS SANTÉ PACA

LE 28 MAI 2024

STRUCTURATION DE L'INTERVENTION

1. Présentation du réseau CRES/CODES/CODEPSI 3
2. Le concept de santé
3. Les déterminants de la santé et les inégalités de santé
4. Promotion de la santé, prévention et éducation pour la santé: quelles définitions

LE CRES DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ



COMMENT LE RÉSEAU PEUT VOUS ACCOMPAGNER?

- Formation ([accéder au catalogue](#))
- Accompagnement méthodologique
- Centre ressources en éducation thérapeutique du patient ([accéder au centre ressources](#))
- Ressources bibliographiques thématiques et outils
- Accompagnement des associations de représentants des usagers (uniquement pas les CoDES/CoDEPSI3) aux demandes et renouvellement d'agrément



LE CONCEPT DE SANTÉ

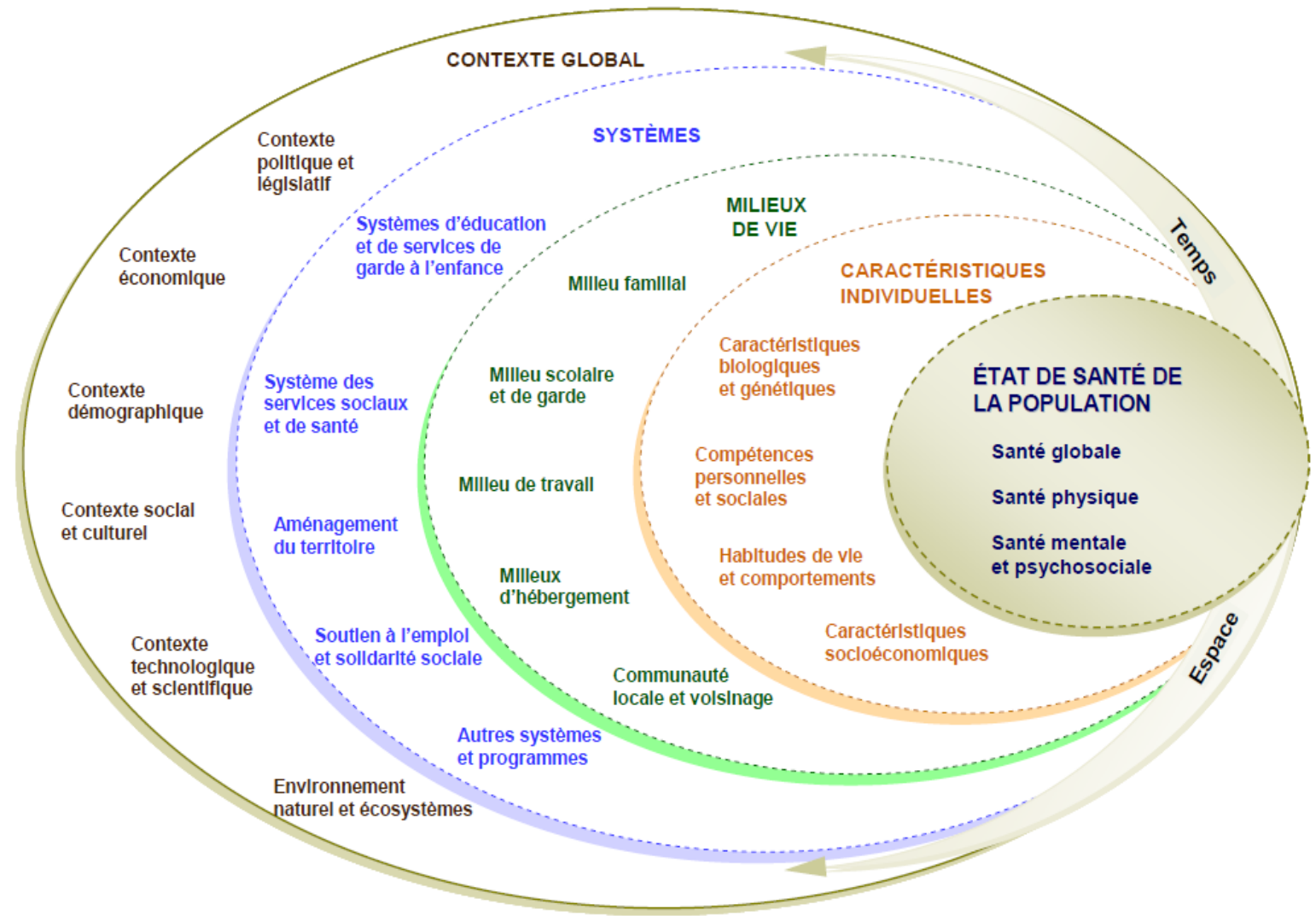


CE QUI INFLUENCE NOTRE SANTÉ

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

- Facteurs définissables qui vont influencer l'état de santé d'une personne (facteurs individuels, liés au style de vie et comportement, **le revenu et le statut social, l'instruction, l'emploi et les conditions de travail, l'accès aux services de santé appropriés et l'environnement physique**)
- Influence directe et uni-factorielle ou indirecte et multifactorielle
- Répartition différente selon les strates sociales = Inégalités sociales de santé
- L'intervention en santé publique relève d'une *responsabilité partagée* (INSPQ)

MODÈLE QUÉBÉCOIS (2010)





COMMENT INTERVENIR?
PROMOTION DE LA SANTÉ, PRÉVENTION ET ÉDUCATION
POUR LA SANTÉ

LA PRÉVENTION & LA PROMOTION DE LA SANTÉ

« *La promotion de la santé* »

est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci »

Charte d'Ottawa, 1986



FACTEURS DE PROTECTION

« *La prévention* »

est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire

le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps » OMS, 1946

« l'ensemble des actions, des attitudes et comportements qui tendent à éviter la survenue de maladies ou de traumatismes ou à maintenir et à améliorer la santé » (traité de santé publique)



FACTEURS DE RISQUE

LA PROMOTION DE LA SANTE : UNE DÉMARCHE POSITIVE ET GLOBALE

- « *La promotion de la santé est un processus qui permet aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur celle-ci, et sur leur environnement* » Charte d'Ottawa (1986) :
- La promotion de la santé se définit comme une démarche globale et positive qui vise à favoriser l'émergence de **conditions et capacités favorables à la santé** en se concentrant sur les **facteurs de protection**.
- La participation de la population est indispensable

LA PROMOTION DE LA SANTE : UNE DÉMARCHE POSITIVE ET GLOBALE – LA CHARTE D'OTTAWA

-
- Elaboration de politiques publiques saines
 - Création de milieux favorables à la santé
 - Renforcement de l'action communautaire
 - Développement des aptitudes individuelles
 - Réorientation des services de santé

LA PROMOTION DE LA SANTE : UNE DÉMARCHE POSITIVE ET GLOBALE – LA CHARTE D'OTTAWA

Elaboration de politiques publiques saines

- Loi Evin
- Mention sur les paquets de cigarettes
- Programme national tabac: Moi(s) sans tabac
- Augmentation du prix du tabac

LA PROMOTION DE LA SANTE : UNE DÉMARCHE POSITIVE ET GLOBALE – LA CHARTE D'OTTAWA

Elaboration de politiques publiques saines

Création de milieux favorables à la santé

- Lieux sans tabac (hôpital sans tabac)
- Zones de détente sans tabac

LA PROMOTION DE LA SANTE : UNE DÉMARCHE POSITIVE ET GLOBALE – LA CHARTE D'OTTAWA

Elaboration de politiques publiques saines

Création de milieux favorables à la santé

Renforcement de l'action communautaire

- Association de patients
- Réseaux sociaux
- Application et site Tabac Info Service

LA PROMOTION DE LA SANTE : UNE DÉMARCHE POSITIVE ET GLOBALE – LA CHARTE D'OTTAWA

Elaboration de politiques publiques saines

Création de milieux favorables à la santé

Renforcement de l'action communautaire

Développement des aptitudes individuelles

- Résistance à la pression du groupe, savoir dire non
- Estime de soi

LA PROMOTION DE LA SANTE : UNE DÉMARCHE POSITIVE ET GLOBALE – LA CHARTE D'OTTAWA

Elaboration de politiques publiques saines

Création de milieux favorables à la santé

Renforcement de l'action communautaire

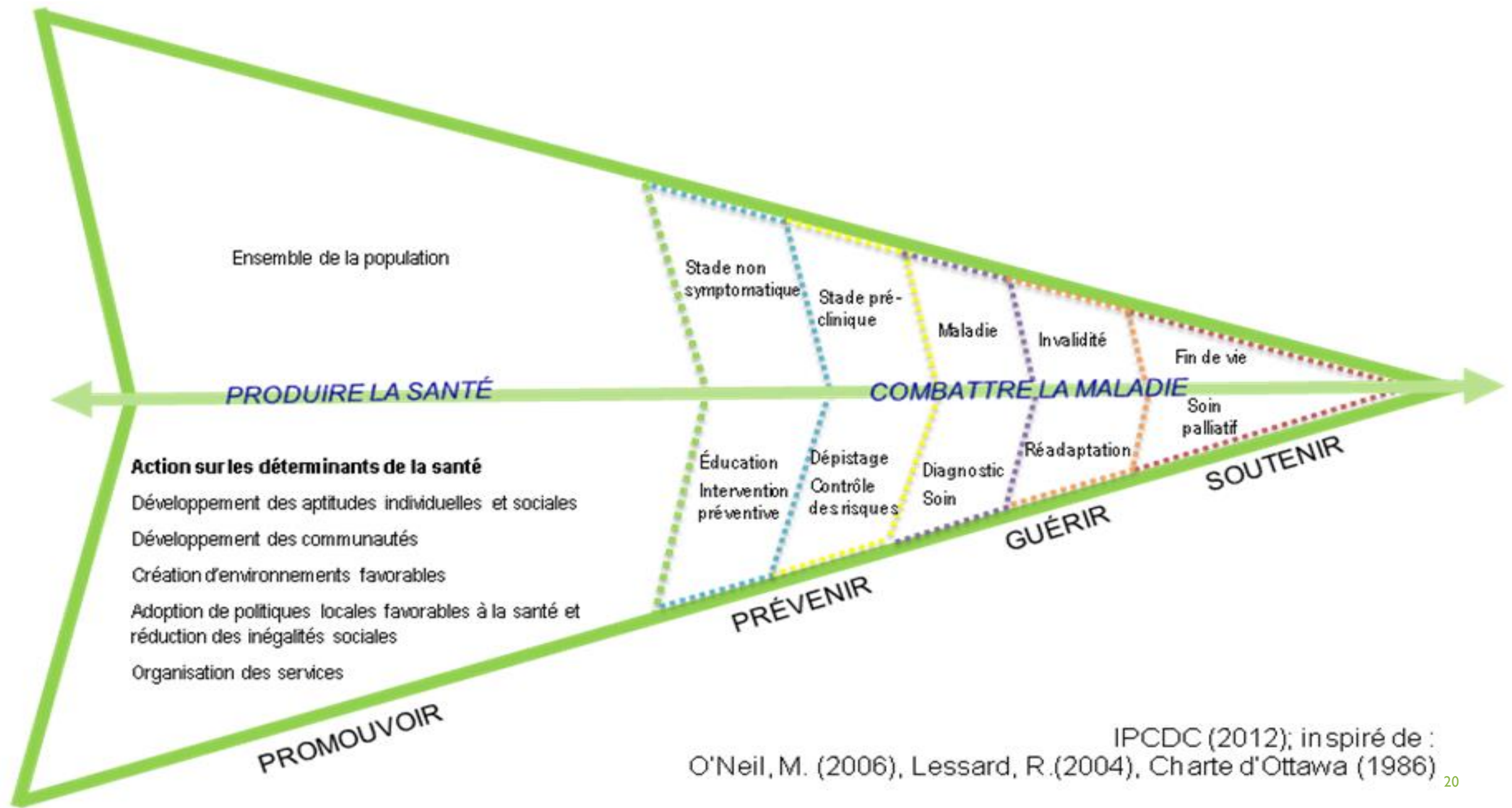
Développement des aptitudes individuelles

Réorientation des services de santé

- Développer consultation de tabacologie
- Formation médecins/infirmier.es
- Organiser des conférences à l'hôpital

FOCUS SUR LA PRÉVENTION

- Définition de l'OMS (1946) : « *La prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps* »
 - Conception de la santé centrée sur la MALADIE
 - La prévention agit sur les FACTEURS DE RISQUE
 - 3 niveaux de prévention **selon RS Gordon** :
 - UNIVERSELLE : s'adresse à tout le monde
 - SELECTIVE : s'adresse à un groupe identifié comme plus à risque, Ex : vaccination contre la grippe chez les femmes enceintes, les personnes de plus de 65 ans
 - CIBLEE : s'adresse à une catégorie de la population cumulant des facteurs de risque
 - réduire les dégâts. Ex = ETP
 - Quaternaire : désigne les soins palliatifs des maladies en phase terminale et l'accompagnement des personnes en fin de vie
- Différentes classifications:**
- selon l'OMS, selon l'histoire de la maladie :
 - Primaire : Ex = le vaccin
 - Secondaire : Ex = le dépistage généralisé du cancer du sein
 - Tertiaire : éviter l'aggravation d'une pathologie,



IPCCD (2012); inspiré de :
 O'Neil, M. (2006), Lessard, R. (2004), Charte d'Ottawa (1986)



FOCUS
L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

FOCUS SUR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- L'éducation pour la santé = une composante et un outil essentiel de la promotion de la santé



FOCUS SUR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- Education pour la santé se définit comme un **processus global d'accompagnement** des personnes pour renforcer leurs aptitudes au travers de démarches participatives qui s'appuient sur leurs propres ressources.
- Education pour la santé donne aux personnes les moyens de :
 - Définir elles-mêmes leurs problèmes et leurs besoins (savoirs)
 - Identifier ce qu'elles peuvent mettre en œuvre pour y répondre, en associant leurs propres ressources à un appui extérieur éventuel (savoir-faire)
 - Décider des meilleurs moyens afin de favoriser une vie saine et de promouvoir le bien-être de tous (savoir-être)

FOCUS SUR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- Éducation pour la santé :
 - ≠ information
 - ≠ modification des comportements individuels
- Education pour la santé vise à :
 - Faciliter l'accès aux connaissances, permettre l'acquisition de comportements favorables à la santé
 - Développer un **savoir, savoir-faire** et un **savoir-être /pouvoir-être** permettant individuellement et collectivement, de maintenir et/ou d'atteindre le plus haut degré de santé possible
- Lien avec les compétences psychosociales
- Lien avec la littératie en santé